



Brevet Professionnelle **Esthétique Cosmétique Parfumerie** **2023/2025** **RNCP34671**

DEVIS ET PROGRAMME DE FORMATION

NOM :

PRENOM :

Définition et objectif de la formation :

Le titulaire du brevet professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie est un technicien ou une technicienne hautement qualifié spécialisé dans :

- Les prestations de beauté et de bien-être visage et corps
- Le conseil à la clientèle et la vente des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- Le conseil à la clientèle et la vente de prestations esthétiques
- L'animation de pôles de vente auprès de la clientèle
- La formation et l'encadrement du personnel au sein de l'entreprise
- La gestion technique, administrative et financière d'une entreprise

Le titulaire du diplôme doit s'attacher à :

- respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité au travail et adopter les comportements et attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens
- utiliser des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle conformes à la réglementation européenne en vigueur
- adopter une démarche respectueuse de l'environnement

L'esthéticien ou l'esthéticienne hautement qualifié agit pour le bien-être et le confort de sa clientèle. L'utilisation de produits cosmétiques a pour but d'entretenir et d'embellir la peau et les phanères. L'activité nécessite une présentation soignée et des attitudes professionnelles dont discrétion, écoute, courtoisie, empathie.

Activités visées :

- Réalisation de techniques de soins esthétiques du visage et du corps
- Réalisation de techniques d'épilation, de coloration, de décoloration des poils
- Réalisation de techniques d'embellissement des cils
- Réalisation de soins des ongles et de prothèses ongulaires
- Réalisation de maquillages du visage et des ongles
- Conseil en image
- Accueil et suivi de la clientèle
- Conseil, vente de prestations esthétiques et de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques.
- Mise en valeur des produits, des prestations



- Animation d'un pôle de vente
- Gestion des plannings, des cabines, du stock, des encaissements
- Coordination de l'équipe
- Accompagnement d'un stagiaire, d'un nouveau salarié
- Élaboration ou mise en place des stratégies de l'entreprise
- Gestion du stock
- Management et encadrement du personnel
- Gestion de l'espace de vente
- Présentation et promotion des nouveaux produits, des prestations et des matériels
- Animation de journées de promotion et de vente
- Conseil pour la mise en valeur de la personne

Compétences attestées :

Prestations de beauté et de bien-être visage et corps

- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage
- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du corps
- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage et des ongles
- Mettre en œuvre des protocoles adaptés d'embellissement des cils
- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds et de prothésie ongulaire
- Conduire une prestation UV

Relation client - Valorisation et animation de l'entreprise

- Accueillir et prendre en charge la clientèle
- Conseiller, vendre des prestations esthétiques, des produits cosmétiques et fidéliser la clientèle
- Animer un lieu de vente, des journées de promotion
- Évaluer la satisfaction de la clientèle

Vie et gestion de l'entreprise

- Organiser et planifier l'activité de l'entreprise
- Encadrer le personnel : recruter, former, animer et évaluer
- Gérer l'entreprise

Français et histoire-géographie

- Produire et analyser des discours de nature variée
- Produire et analyser des supports utilisant des langages différents
- Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports
- Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle

Langue vivante

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère



Modalités d'évaluation :

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la V.A.E.

Secteurs d'activités :

Le titulaire du brevet professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie exerce son activité en qualité de salarié ou de non salarié dans les secteurs suivants :

- Instituts de beauté (*) (femme, homme, mixte)
- Centres esthétiques spécialisés (*) : beauté des ongles, prothésie ongulaire, spa, bien-être, soins corps, bronzage, épilation
- Parfumeries avec ou sans activités esthétiques intégrées (*)
- Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées (*)
- Etablissements de thalassothérapie, de balnéothérapie (*)
- Parapharmacies avec ou sans activités esthétiques intégrées
- Etablissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme (*)
- Entreprises de distribution de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle
- Etablissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- Organismes culturels et médiatiques
- Entreprises de distribution de matériels professionnels
- Entreprises de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels
- Centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral

(*) - (indépendant, franchisé, ou affilié)

Type d'emplois accessibles :

- Esthéticien ou Esthéticienne hautement qualifié
- Chef ou cheffe d'entreprise ou directeur ou directrice ou gérant ou gérante ou responsable d'institut, de centre de beauté, de parfumerie, de centre d'esthétique spécialisé (*)
- Animateur ou animatrice de vente auprès de la clientèle (*)
- Conseiller ou conseillère en image (*)

(*) ces emplois intègrent les caractéristiques d'emploi de l'esthéticien ou l'esthéticienne hautement qualifié

Code(s) ROME :

- D1208 - Soins esthétiques et corporels
-

Références juridiques des réglementations d'activité :

- Article 16 de la loi du 5 juillet 1996 et du décret 98-246 du 2 avril 1998, modifiés
 - **Décret n° 2013-1261 du 27 décembre 2013 relatif à la vente et à la mise à disposition du public de certains appareils utilisant des rayonnements ultraviolets modifié par le décret n° 2016-1848 du 23 décembre 2016 relatif à la formation des professionnels qui mettent un appareil de bronzage à disposition du public ou qui participent à cette mise à disposition**

- **L'arrêté du 29 juin 2017 relatif** à la formation préalable à la mise à disposition ou à la participation à la mise à disposition d'un appareil de bronzage au public ainsi qu'aux modalités de certification des organismes de formation et aux conditions d'accréditation des organismes certificateurs

Prérequis :

- Avoir entre 16 et 29 ans.
- Être titulaire du CAP Esthétique, cosmétique, parfumerie.
- Avoir trouvé un institut pour y effectuer son apprentissage

Un espace est dédié à la formation en apprentissage sur le site www.inserjeunes.education.gouv.fr

Accessibilité :

Formation accessible aux personnes en situation de handicap selon les exigences du métier.

Pôles d'activités :

Les pôles d'activités concernent la clientèle féminine et masculine

PÔLES D'ACTIVITÉS		ACTIVITÉS	
Pôle 1	PRESTATIONS DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE VISAGE ET CORPS	1. A	Réalisation de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage
		1. B	Réalisation de techniques de soins esthétiques du corps
		1. C	Réalisation de maquillage du visage et des ongles
		1. D	Valorisation de l'image de la personne
		1. E	Réalisation de techniques d'embellissement des cils
		1. F	Réalisation de techniques de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds, de prothésie ongulaire
		1. G	Information, conseil et conduite d'une prestation UV
Pôle 2	RELATION CLIENT VALORISATION et ANIMATION DE L'ENTREPRISE	2. A	Accueil et prise en charge de la clientèle
		2. B	Conseil, vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques et fidélisation de la clientèle.
		2. C	Animation du lieu de vente, de journées de promotion.
Pôle 3	VIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE	3. A	Organisation et planification de l'activité de l'entreprise
		3. B	Encadrement du personnel : recruter, former, animer et évaluer
		3. C	Gestion de l'entreprise

Règlements d'examens :

SPÉCIALITÉ ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE DE BREVET PROFESSIONNEL			CFA ou section d'apprentissage habilité Formation professionnelle continue dans un établissement public	Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	CFA ou section d'apprentissage non habilité Formation professionnelle continue en établissement privé Enseignement à distance			
Épreuve	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
DOMAINE PROFESSIONNEL								
E.1 Prestations de beauté et de bien-être visage et corps	U 10	13	Écrit pratique et oral	7 h 30	CCF	-	Ponctuel écrit pratique et oral	7 h 30
E.2 : Relation client, valorisation et animation de l'entreprise	U 20	7	Écrit et oral	2 h 20	CCF	-	Ponctuel écrit et oral	2 h 20
E.3 : Vie et gestion de l'entreprise	U 30	5	Écrit	3 h 00	CCF	-	Ponctuel écrit	3 h 00
DOMAINE CONNAISSANCES GÉNÉRALES								
E.4 : Expression et connaissance du monde	U 40	3	Ponctuel écrit	3 h 00	CCF	-	Ponctuel écrit	3 h 00
E.5 : Langue vivante	U 50	1	CCF	-	CCF	-	Ponctuel oral	20 min ⁽¹⁾

(1) Le candidat choisit l'une des 4 langues vivantes suivantes : anglais, allemand, italien, espagnol.

Méthode et encadrement :

Le module de préparation se déroule au sein de l'organisme de formation, ainsi qu'en contrat d'apprentissage au sein d'une entreprise.

Les produits consommables, le matériel, les cours, photocopié, supports vidéo nécessaires au bon déroulement du programme au sein de l'établissement sont fournis à l'élève. Cependant il est à prévoir un budget pédagogique en sus du budget formation (matériel, produits, fournitures scolaires) pour la préparation et le passage à l'examen final.

Les formateurs sont des professionnels permanents ou extérieurs formés et diplômés pour enseigner les matières correspondant à leurs compétences.

Evaluations et attestations :

Des évaluations sont effectuées pendant toute la durée de la formation et un BP Blanc en condition réel d'examen sera réalisé au sein de l'école. L'élève devra signer des feuilles de présences afin d'attester de sa participation au stage. Le stagiaire se verra remettre une attestation de suivi précisant la nature, la durée ainsi que les acquis lors du stage le dernier jour de la formation.

Lorsque le candidat n'est pas admis à l'examen, les épreuves validées (notes supérieures ou égales à la moyenne) restent acquises 5 ans. Le centre de formation accompagne l'élève jusqu'à validation de la totalité des épreuves.

Sous réserves du sérieux et de l'assiduité du stagiaire durant la formation.

Conditions d'inscription à l'examen :

Les candidats seront inscrits par l'école, cependant le rectorat de l'académie de la Réunion a tout pouvoir de décision quant aux lieux et aux dates de passage de l'examen.

Nos engagements :

Notre centre de formation – CFA est certifié QUALIOPi sous le numéro RNQ 2021/97207.1. Cette certification nationale est un engagement permettant d'attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

Au 1er janvier 2022, la certification qualité est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés ; la marque QUALIOPi concerne donc tous les prestataires, y compris les formateurs indépendants.

Taux de réussite en BP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie de % pour la session 202 .
Les indicateurs de résultats sont accessibles sur le site www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Synthèse de la formation :

	Base + cours généraux	
Durée :	850 Heures	
Date :	Entrée et sortie permanente	
Rythme hebdomadaire :	14 Heures	
Lieu :	Esthetic & Company 66, rue François de Mahy – 97410 St-Pierre	
Contact :	02 62 88 08 18 / info@esthetic.re	
Prise en charge	OPCO	
Coût de la formation :	5 400,00 €/1ère année	5 400,00 €/2ème année
Kit 1^{er} équipement :	500,00€ / OPCO EP	
Nombre de stagiaire :	Minimum de 6 et maximum de 10 personnes* / classe	
	<i>*Les cours de théorie sont mutualisés</i>	
Délai d'accès :	Aussitôt le contrat de formation et la convention signés en tripartie (Entreprise / stagiaire / CFA)	

Grille des salaires en contrat d'apprentissage :

La hausse du Smic au 01 janvier 2023 pour compenser l'inflation entraine automatiquement une augmentation du salaire d'un apprenti auquel il sert de base de calcul.

Le montant du Smic mensuel brut s'élève désormais à 1 709,28 euros (+1,81%) et le salaire du contrat d'apprentissage s'établit comme suit à partir du 01 janvier 2023 :



Salaire d'un apprenti en 2022	Moins de 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ère année d'alternance	27% SMIC	461,51 €	43% SMIC	734,99 €	53% SMIC*	905,92 €
2ème année d'alternance	39% SMIC	666,62 €	51% SMIC	871,73 €	61% SMIC*	1 042,66 €
3ème année d'alternance	55% SMIC	940,10 €	67% SMIC	1 145,22 €	78% SMIC*	1 333,24 €
Salaire d'un apprenti en 2022	26 ans et plus					
	Base de calcul			Montant brut		
	100% SMIC*			1 709,28 €		

* en pourcentage du Smic ou du salaire minimum conventionnel (SMC) si existant.

E&C